



**stjo**  
lycée  
campus  
st-jo.com

## CAP AEPE Accompagnant Éducatif Petite Enfance

# CAP ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF PETITE ENFANCE

Sur 1 an diplôme d'études de niveau 3  
Diplôme Education Nationale (niveau 3)  
Code RNCP 28048 / Date d'enregistrement 22/02/2017

### Métiers visés

Poste ASEM ou ATSEM en multi-accueils, accueil de loisirs et crèches  
Écoles (privées et publiques), Crèches (privées et publiques)  
Multi-accueil, Halte-Garderie, Service de garde à domicile

### Objectifs de la formation / Compétences visées

A l'issue de la formation l'apprenti(e) aura les compétences :  
Accompagner le développement du jeune enfant  
Exercer son activité en accueil collectif  
Exercer son activité en accueil individuel

### Prérequis

Être titulaire d'un niveau 3 : CAP, CAPA  
Être titulaire d'un Bac PRO idéalement ASSP ou autre diplôme de niveau 4

### Public visé

Pour le contrat d'apprentissage : Personne âgée de 16 à 29 ans révolus. Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.  
Pour le contrat de professionnalisation : Personne âgée de plus de 30 ans comme salarié en reconversion, demandeur d'emploi...

### Nombres de participants

Minimum : 12  
Maximum : 20

### Durée

420 H de formation (formation présentielle)  
12 mois de contrat en entreprise

### Modalités et délais d'accès pour l'entrée en formation

Dossier d'inscription complété

Entretien : L'entretien d'entrée en formation servira de base pour proposer à chacun des apprenants des situations d'apprentissage qui leurs sont propres, en adéquation avec leur projet et leurs compétences.

L'admission définitive sera soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise (les candidats bénéficient d'un accompagnement personnalisé afin de les aider dans la recherche d'une entreprise).

Délais : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du Code du travail).

Rentrée : fin août /début septembre ou dans les 15 jours suivants la signature du contrat si signature après le début de la formation

**NOUVEAU  
RENTREE 2024**

### Vous accompagner dans votre choix... ?

M. Antoine BATAILLE  
Coordinateur Formation Continue /  
Apprentissage - fpc@st-jo.com  
Déclaration d'activité : 31620136562  
Conception A. LEFRANC 11/03/2024 V.1



Pour déposer sa candidature : [www.st-jo.com](http://www.st-jo.com)  
(rubrique CAMPUS) ou QR CODE ci-contre  
Plus d'informations, contacter :  
M. Aurélien LEFRANC  
Attaché de Direction - Admission  
03 21 99 06 99 - [inscriptions@st-jo.com](mailto:inscriptions@st-jo.com)

## Evaluation / Validation de la formation

Tests de positionnement, évaluations en cours de formation, examens blancs, entretien pédagogique personnalisé, livret de suivi pédagogique.

Epreuves ponctuelles (oral et écrit)

Pas de validation partielle Les candidats ajournés peuvent conserver les bénéfices des épreuves dont les notes sont égales ou supérieures à 10/20 pendant les 5 sessions suivantes.

Diplôme Education Nationale

## Dates prévisionnelles

Début : 28/08/2024

Fin : 30/06/2025

## Lieu de la formation

26-30 route de Calais

62280 SAINT MARTIN BOULOGNE

## Tarif

Confère fiche annexe

## Rythme de l'alternance

Du 26/08/2024 au 30/06/2025

Tous les mercredis + les 1ères semaines des vacances scolaires (sauf vacances de Noël), les 2 semaines des vacances de printemps et la dernière semaine d'Août.

## Programme de la formation

EP n° 1 : Accompagner le développement du jeune enfant incluant la prévention santé

EP n° 2 : Exercer son activité en accueil collectif

EP n° 3 : Exercer son activité en accueil individuel

Module complémentaire : Entreprise : 1 ou 2 semaines de stage obligatoire en crèche ou en école maternelle en dehors de votre structure en fonction de niveau scolaire acquis.

## Accessibilité

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

## Adaptation pédagogique

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Avant entrée en formation et signature du contrat (moyens de compensation à étudier avec le responsable pédagogique et le référent handicap du centre en référence aux règles de certification).

## Moyens, méthodes pédagogiques, plateau technique

Moyens : Livret d'apprentissage, ordinateur, internet, matériels d'animation, salle de puériculture, cuisine, salle banalisée, plateforme numérique

Apport de connaissance par exercices pratiques, mise en situation en atelier

Méthode déductive et inductive

Evaluations en cours de formation

## Suite de parcours et/ou insertion professionnelle

Suite de parcours : poursuite d'études possible Ecole d'auxiliaire de puériculture, Éducatrice de jeunes enfants, concours ATSEM - Diplôme d'Etat Auxiliaire de puériculture - Diplôme d'Etat Moniteur Educateur - Diplôme d'Etat Aide-Soignante ....

Insertion professionnelle :

Le titulaire du C.A.P Accompagnant éducatif petite enfance peut exercer son activité professionnelle :

En établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches collectives, haltes garderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants ;

En école maternelle ;

En accueil collectif de mineurs (ACM) ;

A son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) ;

En maison d'assistants maternels (MAM) ;

Au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne) ;

Type d'emplois accessibles : Ecole maternelle ou accueil collectif de mineurs :

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles, Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant, Assistant éducatif petite enfance, Adjoint/agent d'animation

Etablissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de six ans :

Auxiliaire petite enfance, Agent social, Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant

Assistant éducatif petite enfance

Domicile : Garde d'enfant à domicile, Assistant maternel

Employé à domicile, Employé familial auprès d'enfant

Lycée + Campus privés Saint Joseph

26 - 30 route de Calais

62280 St-Martin-Boulogne

Tél. 03 21 99 06 99 - contact@st-jo.com



**CAP AAGA**

Agent Accompagnant du Grand Âge

Taux de satisfaction  
du centre : **91 %**

(établi suivant le dernier BPF déposé)

Label  
lycée  
des  
métiers

# FICHE ANNEXE

## CAP

### Accompagnant Educatif Petite Enfance

#### Programme de la formation

##### **EP n° 1 : Accompagner le développement du jeune enfant incluant la prévention santé**

Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte  
Adopter une posture professionnelle adaptée

Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné

Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant

Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages

Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant

\*Certificat Sauveteur Secourisme du Travail (expérience obligatoire en AEJE)

##### **EP n° 2 : Exercer son activité en accueil collectif**

Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement

Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant

Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant

Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle

##### **EP n° 3 : Exercer son activité en accueil individuel**

Organiser son action

Négocier le cadre de l'accueil

Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant

Elaborer des repas

**Module complémentaire :** Entreprise : 1 ou 2 semaines de stage obligatoire en crèche ou en école maternelle en dehors de votre structure en fonction de niveau scolaire acquis.

#### Tarif de la formation

Coût de la formation : 7000 €

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du Code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

#### **Pour l'alternant relevant d'un contrat de professionnalisation :**

Application des articles L 6111-1 et suivants, L6313-1 et suivants. La formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise. Aucun coût financier est à la charge de l'alternant.

#### **Pour les entreprises accueillant un alternant en contrat de professionnalisation :**

La formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil. Il peut être établi un devis.

#### Rémunération pendant la formation

L'alternant(e) sera rémunéré(e), au minimum, suivant la grille légale applicable suivant la nature de son contrat (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

#### Equipe pédagogique

- Formateurs / formatrices diplômés dans les domaines professionnels concernés
- Responsable formation
- Equipe administrative
- Equipe commerciale

## Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Non

### Notre valeur ajoutée

- Le centre vous accompagne dans la recherche d'un employeur avec une équipe dédiée de conseillers entreprise.
- Le centre peut vous présenter des offres d'emploi en adéquation avec le diplôme ou la certification préparé.
- Un point écoute (accompagnement à la gestion de problèmes tel que le logement, le transport, la santé...) est accessible. Les informations pratiques seront transmises par le responsable pédagogique de la formation lors de l'entrée en formation.
- Un référent handicap est associé aux formations.
- Le centre est accessible par les lignes de transports en commun Marinéo (arrêt St Joseph). Emplacements gratuits de stationnement dans les rues adjacentes.
- Le centre propose une restauration sur site par restaurant self-service ou par cafétéria. La réservation en ligne est possible via une application. Les prix, formules et menus sont disponibles sur le site internet.
- Le centre est équipé de réseau WIFI gratuit dans les espaces communs, restaurant scolaire et cafétéria.
- Le centre possède un centre de culture « nouvelle génération » avec accès gratuit aux ressources numérique.
- Le centre organise des manifestations culturelles dans l'amphithéâtre de l'établissement.
- L'établissement est charté ERASMUS ainsi que labélisé LYCEE DES METIERS.